



COUSANCE : "la situation s'améliore nettement au fil des années"

Lundi 27 janvier 2020, la réunion semestrielle des référents de sécurité de la commune de Cousance, s'est déroulée dans la salle de réunion du conseil municipal en mairie dès 19 h 30.

Dix-huit référents de sécurité, le maire Christian Bretin et le commandant de la brigade de gendarmerie de Beaufort, Adjudant David Boinot, ont répondu présents.

Le maire Christian Bretin a souhaité la bienvenue à tous. Avant de dresser un rapide bilan de la situation générale à Cousance en terme de sécurité. Les faits de violences commis par des individus seuls ou parfois à plusieurs, ont été évoqués en priorité. L'information sur le fonctionnement intégral des douze caméras de sécurité a clôturé ses propos.

L'adjudant David Boinot a ensuite pris la parole. Il a immédiatement confirmé les faits répressibles de quelques individus. Environ 3% de la population. Des consommateurs de stupéfiants et d'alcool sans modération. Pouvant déboucher vers des rixes, au point de déplacer les forces de l'ordre. Bagarres, ivresse sur la voie publique. Mais pas de dégradations, comme on pouvait en constater jusqu'en 2017, selon la gendarmerie.

Des dossiers sont en cours de traitement. Entre autres, l'affaire du marché de Noël, sans aucun blessé lors des faits, a été traitée avec vigueur. Vingt-et-une personnes ont été entendues par deux gendarmes, en trois jours. Les caméras ont été exploitées. Concernant l'homme interpellé samedi 18 janvier 2020 suite à son comportement incohérent devant la place du marché de Cousance. Il effectue un "nouveau séjour" de trois semaines à l'hôpital psychiatrique Saint-Ylie à Dole.

L'adjudant David Boinot a précisé que ses équipes ne peuvent pas être présents en permanence dans Cousance. Mais la réponse arrive. Il faut s'attendre à une présence plus fréquente de gendarmes sur la commune prochainement. Pour tenter de mettre fin aux excès de vitesse fréquents en agglomération, aux tapages nocturnes, à l'ivresse sur la voie publique, aux incivilités diverses, au non respect des consignes de stationnement. Ou encore résoudre rapidement les problèmes de voisinage.

Depuis juin 2019, la gendarmerie est intervenue 68 fois. Ce chiffre atteint en sept mois, l'était en un mois, en 2016 et 2017. Parmi les autres faits de rixes ou bagarres, deux cambriolages en novembre 2019, des rôdeurs, des déclenchements d'alarmes, un déversement d'huile de friture dans un ruisseau, l'assistance à personnes dépressives, la découverte d'un engin explosif, ont été évoqués.

La consommation d'alcool avec excès, parfois liée à des stupéfiants consommés régulièrement, est un fléau national. Les mêmes événements sont constatés logiquement dans d'autres communes du Jura. Cependant, la situation s'améliore nettement au fil des années à Cousance selon l'Adjudant Boinot. Il faut encore du temps et surtout une prise de conscience de l'ensemble des citoyens.